



# LE SAVOIR : MOTEUR DE L'INNOVATION



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

# 2011 2012

350, RUE ALBERT, C.P. 1610  
OTTAWA (ONTARIO) K1P 6G4

TÉL. : 613-992-0691  
TÉLÉC. : 613-992-1787

RENSEIGNEMENTS POUR  
LES MÉDIAS : 613-992-4283

SITE WEB :  
[WWW.SSHRC-CRSH.GC.CA](http://WWW.SSHRC-CRSH.GC.CA)

N° DE CATALOGUE :  
CR1-2012

ISBN :  
0225-2384

N° DE CATALOGUE :  
CR1-2012F-PDF

ISBN :  
1910-4553

Canada

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CRSH                                  | 06 |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT DE SÉANCE<br>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 08 |
| LA FORCE DU SAVOIR                                            | 11 |
| LE SENS DE L'INNOVATION                                       | 21 |
| LA CAPACITÉ DE LEADERSHIP                                     | 29 |
| BOURSES ET PRIX                                               | 38 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION                                      | 40 |
| ÉTATS FINANCIERS                                              | 41 |



Innovation : maître mot de cette ère d'information mondialisée dans laquelle nous vivons. Lumineuse façon de penser pour faire face aux enjeux complexes. Intarissable source de perspectives nouvelles pour accueillir la diversité et la rendre féconde. Indispensable outil de créativité pour relever les défis sociaux, préserver les avantages économiques et léguer un héritage durable aux générations futures.

Du savoir naît l'innovation.  
Pour innover, il est essentiel de bien comprendre non seulement comment fonctionne le *monde* dans lequel nous vivons, mais surtout comment fonctionne *l'être humain* – ses comportements, ses besoins et ses motivations.

Et c'est justement cette approche axée sur l'être humain que privilégie la recherche en sciences humaines. Elle propose un éclairage nouveau pour aborder les problèmes, tirer profit des occasions favorables et bâtir des sociétés productives et prospères.

En cultivant le talent susceptible d'apporter cet éclairage nouveau et en établissant les liens qu'il faut pour en faire bénéficier les gouvernements, les entreprises, les communautés et d'autres types d'utilisateurs, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) aide le Canada à répondre à ses propres besoins en matière d'innovation et à se démarquer comme chef de file sur la scène internationale.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CRSH

En portant un regard sur le passé et le présent, l'histoire montre que les sociétés les plus prospères le sont devenues en faisant preuve d'ingéniosité, de souplesse et d'adaptabilité, les mêmes qualités dont ont besoin les sociétés complexes d'aujourd'hui.

Ce qu'il y a toutefois de nouveau actuellement, c'est la valeur grandissante qu'occupent les connaissances sur l'être humain. Les éducateurs réinventent les écoles en s'appuyant sur de nouvelles recherches axées sur l'apprentissage et les programmes d'études enrichis. Les entreprises réorientent leur fonctionnement et leurs activités de marketing en s'inspirant de recherches inédites sur le comportement et les préférences des consommateurs. Et les communautés revoient leur réseau routier, leurs projets résidentiels et leurs règlements de zonage à la lumière d'une meilleure compréhension des familles et des ménages.

Le succès de telles innovations est attribuable à une mise en valeur accrue des connaissances liées à l'être humain – sa façon de penser, d'agir et de prendre des décisions. De fait, les chefs de file de tous les secteurs de la société sont de plus en plus convaincus qu'une meilleure compréhension de soi, des autres et du monde environnant donne à elle seule l'assurance qu'il faut pour saisir les occasions qui se présentent, relever les défis complexes en trouvant des solutions novatrices et façonner l'avenir anticipé.

En 2011-2012, le CRSH a continué la mise en œuvre de sa nouvelle architecture de programmes. Dans la foulée de ce renouvellement, il a simplifié ses activités en regroupant 30 programmes distincts sous trois programmes-cadres et a ouvert la porte à l'ensemble des approches créatives et novatrices en matière de recherche et de formation en recherche. Il a aussi consolidé ses pratiques de gouvernance et établi des liens au sein et à l'extérieur du milieu universitaire.

En mettant l'accent sur le développement du **talent**, la production du **savoir** et la création de **connexions** entre les établissements d'enseignement et les communautés, le CRSH appuie, de façon stratégique, la réalisation d'initiatives de calibre mondial qui reflètent l'engagement du gouvernement visant à faire du Canada un pays prospère grâce à une innovation basée sur l'augmentation des connaissances en sciences humaines.

Considérant l'énorme travail qu'a nécessité le renouvellement de l'architecture des programmes, je suis particulièrement fier que le CRSH ait reçu à cet égard, en février 2012, le prix IPAC/Deloitte de leadership dans le secteur public. D'ailleurs, le CRSH est le seul organisme fédéral à avoir reçu une telle distinction cette année.

La production d'une recherche de grande qualité va de pair avec un processus de sélection rigoureux, et celui mis en place par le CRSH est reconnu comme étant l'un des meilleurs du monde. Cette reconnaissance, le CRSH la doit à la gracieuse collaboration des nombreux évaluateurs du Canada et de l'étranger qui examinent les demandes de subvention qu'il reçoit – et il les en remercie chaleureusement.

En terminant, j'aimerais exprimer ma gratitude à toute l'équipe du CRSH pour ses remarquables réalisations de 2011-2012. J'aimerais adresser un merci tout spécial à Carmen Charette, vice-présidente directrice sortante, qui est une fervente défenseuse de la recherche menée au Canada. Son talent et son dévouement ont grandement contribué au travail accompli durant les cinq dernières années.

Dans l'année qui vient, le CRSH entend poursuivre le projet « Imaginer l'avenir du Canada » en réfléchissant sur ce qui attend le Canada et le reste du monde dans les prochaines décennies et sur la manière dont les connaissances axées sur l'être humain pourraient aider à définir un avenir meilleur. Il souhaite pouvoir compter sur votre engagement continu alors qu'il contribue à bâtir des sociétés prospères, résilientes et justes en ce 21<sup>e</sup> siècle marqué par le changement.



**Chad Gaffield**

PRÉSIDENT  
CONSEIL DE RECHERCHES  
EN SCIENCES HUMAINES



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2011-2012, le CRSH a réalisé l'objectif qu'il s'était fixé, soit faire preuve de leadership en communiquant les avantages de la recherche en sciences humaines et en faisant profiter le Canada et le reste du monde des bienfaits qu'elle procure.

Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes très fiers de ce qu'a accompli le CRSH au cours de l'exercice 2011-2012. En mettant en place sa nouvelle architecture de programmes, il s'est donné des buts ambitieux, et il les a atteints. Un réaménagement qui a simplifié son approche en matière de financement et lui a permis de faire preuve d'innovation dans l'accomplissement de son mandat qui vise à promouvoir et à appuyer la recherche et la formation au sein des établissements d'enseignement postsecondaire dans le domaine des sciences humaines.

En un certain sens, le conseil d'administration a lui aussi tiré profit de ce réaménagement. Depuis 2006, en fait, le CRSH a adopté d'importantes mesures afin de consolider ses pratiques et ses structures de gestion et de gouvernance. Ainsi, la structure de son conseil d'administration correspond maintenant aux pratiques exemplaires internationales, la structure et le mandat de ses comités de gestion ont été renouvelés et sa capacité de vérification interne s'avère plus solide. En outre, sur le plan des ressources humaines, il dispose désormais d'une stratégie de gestion du personnel.

Tous ces changements renforcent le CRSH et lui permettent de se concentrer davantage sur l'importante tâche qui consiste à favoriser l'innovation dans la recherche en sciences humaines afin d'offrir aux Canadiens des avantages sociaux, économiques, culturels, environnementaux et technologiques de toutes sortes.

De la construction d'une chambre noire sur la rive de la baie de Fundy, qui offre aux visiteurs un point de vue unique d'un environnement naturel, à un projet multimédia mené dans le Nord, qui a permis à de jeunes Inuit de se sensibiliser à leur patrimoine et d'acquérir, par la même occasion, des connaissances essentielles à l'ère du numérique, vous trouverez dans ce rapport des exemples de réalisations novatrices et des avantages qu'elles présentent. De tels projets aident à mieux comprendre certaines questions précises et à y apporter un éclairage particulier tout en contribuant à la capacité d'innovation à long terme du Canada.

Chaque membre de l'équipe du CRSH mérite d'être félicité pour l'excellent rendement de l'organisme durant l'exercice 2011-2012. J'aimerais aussi souligner l'incontestable leadership stratégique dont a fait preuve Chad Gaffield, leadership qui lui a très certainement valu la reconduction de son mandat comme président du CRSH pour les cinq prochaines années.

Tout en allant de l'avant, le conseil d'administration continuera de s'assurer que le CRSH joue, de façon judicieuse, responsable et transparente, son rôle d'investisseur de fonds publics dans la recherche en sciences humaines, et ce, au nom de tous les Canadiens.



**Thomas Kierans**

VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT  
DE SÉANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
CONSEIL DE RECHERCHES  
EN SCIENCES HUMAINES





## LA FORCE DU SAVOIR

Le savoir est la pierre d'assise de toute innovation – comprendre comment fonctionnent l'être humain et le monde dans lequel il vit s'avère essentiel.

Un des éléments clés de l'architecture des programmes du CRSH consiste à cultiver, au Canada, le talent susceptible de générer ce savoir en appuyant des personnes qui possèdent la curiosité et la détermination qu'il faut pour poser des questions inattendues et proposer des réponses d'une valeur inestimable.

## CULTIVER LE TALENT

Le programme Talent du CRSH met l'accent sur le développement des compétences de recherche des étudiants des cycles supérieurs et des boursiers postdoctoraux afin de former la prochaine génération de chefs de file dans le milieu universitaire ainsi que dans les secteurs public, privé et sans but lucratif. Son objectif ultime est de former des personnes talentueuses et créatives qui contribuent à la prospérité du Canada dans le contexte mondialisé du 21<sup>e</sup> siècle.

Dans la foulée du renouvellement de son architecture de programmes, le CRSH a mené une vaste consultation auprès d'importants intervenants de tous les secteurs afin d'élaborer un nouveau cadre pour le programme Talent. Ce cadre, qui a été approuvé par le conseil d'administration du CRSH en mars 2012, comporte quatre changements principaux : adopter une approche cohérente quant à la formation en recherche offerte par l'intermédiaire des programmes Talent, Savoir et Connexion; accroître les possibilités de partenariat visant à appuyer la formation en recherche; apporter une série de modifications aux programmes afin d'appuyer directement les étudiants et les chercheurs postdoctoraux; prendre des mesures afin d'harmoniser les occasions de financement interorganismes au cours des trois prochaines années. Pendant le processus de consultation, on avait aussi prévu recueillir les commentaires d'employeurs au sujet des tendances concernant la demande de personnel hautement qualifié et des types de compétences nécessaires aujourd'hui pour réussir sur le marché du travail. Au terme de l'exercice, on constate que la demande liée à des compétences en sciences humaines est très élevée dans tous les secteurs du milieu des affaires. Par exemple, des chefs de file de certains secteurs ont remarqué que la formation en techniques de recherche occupe une place de plus en plus grande en raison du nombre croissant d'emplois qui sont axés sur les données et l'information. Des compétences de nature générale, comme l'esprit d'équipe et la capacité de communiquer avec clarté, que l'on peut souvent acquérir grâce à une formation en sciences humaines, sont également recherchées.

Parmi les occasions de financement interorganismes offertes par le CRSH en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), on compte le Programme de bourses postdoctorales Banting, dont le premier concours a eu lieu l'an dernier afin de recruter les plus brillants chercheurs postdoctoraux, ainsi que le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, qui s'adresse aux étudiants de doctorat. Le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada, a assisté à la cérémonie du mois d'août 2011, durant laquelle les noms des nouveaux boursiers Vanier ont été dévoilés. Parmi les autres occasions de financement interorganismes figurent le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (maîtrise et doctorat) et les Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith. En 2011-2012, le CRSH a attribué, dans le cadre de ces programmes, 1 300 bourses de maîtrise, 561 bourses de doctorat et 129 suppléments Michael-Smith.

## **FAIRE PROGRESSER LA RECHERCHE GRÂCE AU FINANCEMENT INTERORGANISMES**

Le CRSH administre le Programme des chaires de recherche du Canada, le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et le Programme des coûts indirects au nom des trois organismes subventionnaires fédéraux, à savoir le CRSH, le CRSNG et les IRSC. Ces trois programmes de financement constituent un volet important de la stratégie fédérale des sciences et de la technologie en permettant de recruter, au sein des universités et des collèges du pays, des chercheurs de renommée internationale dans les domaines des sciences humaines, des sciences naturelles, du génie et de la santé. De plus, ils permettent d'accroître la capacité de recherche du Canada, d'y conserver les emplois en recherche et d'assurer l'entretien d'installations de recherche de calibre mondial.

Le Programme des coûts indirects aide les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens à assumer les frais complémentaires de recherche grâce à l'attribution de subventions. Il est administré par le CRSH par l'intermédiaire du Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada au nom du CRSH, du CRSNG et des IRSC.

## AGRANDIR LE CERCLE DE LA RECHERCHE

Afin d'appuyer l'ensemble des chercheurs talentueux du Canada, le CRSH a également financé, grâce au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, des travaux de recherche concertée réalisés par des entreprises locales et des collèges. Cette mesure d'inclusion fait écho à la stratégie des sciences et de la technologie adoptée par le gouvernement fédéral en 2007, qui intègre les collèges, les instituts et les écoles polytechniques du Canada au paysage de la recherche et du développement. En mettant l'accent sur des activités pratiques et axées sur la communauté, non seulement les collèges constituent une excellente source d'innovation concrète, mais ils offrent une formation de terrain à la prochaine génération de chefs de file.

## ÉVALUER LE RENDEMENT

Pour mesurer l'impact des occasions de financement qu'il offre, le CRSH réalise ou commande bon nombre d'études et d'évaluations. Ainsi, en 2011-2012, il a réalisé ou commandé :

- une évaluation de ses prix et de ses bourses spéciales de recherche;
- une étude de la situation professionnelle des diplômés du domaine des sciences humaines;
- un sondage auprès des détenteurs de bourse;
- une évaluation de l'occasion de financement liée aux bourses postdoctorales;
- une analyse des rapports de recherche soumis en 2010-2011 par les chercheurs ayant été subventionnés.

Les résumés des études et des évaluations ainsi que les réponses afférentes de la direction sont présentés dans le site Web du CRSH ([www.sshrc-crsh.gc.ca](http://www.sshrc-crsh.gc.ca)).





## PLEINS FEUX SUR JACK MINTZ

Jack Mintz, économiste de renommée mondiale et expert en politiques publiques, rend compte de l'importance des sciences humaines pour la société canadienne et explique comment le soutien du CRSH a contribué à son cheminement professionnel.

« L'un des plus précieux apports des sciences humaines est la pensée critique. La capacité de remettre en question les idées reçues et d'examiner en détail les conséquences d'une question donnée par une approche empirique favorise certainement une meilleure prise de décision. Le recours à la pensée de groupe n'est pas quant à lui toujours efficace et peut parfois s'avérer particulièrement néfaste, comme ce fut le cas lors de la crise économique de 2008-2009. Il est toujours préférable de reconsidérer toute vérité universelle à la lumière d'une nouvelle

information. L'investissement du CRSH dans la recherche canadienne de pointe permet d'y arriver.

« Le financement du CRSH m'a aidé à trois étapes cruciales de ma carrière. Une bourse de maîtrise du CRSH m'a d'abord permis de recevoir ma première formation de cycle supérieur en économie. Un financement de troisième cycle m'a ensuite permis de poursuivre mes études de doctorat à l'University of Essex avant de rentrer au Canada à titre de professeur à la Queen's University. Après quoi diverses subventions que j'ai reçues en tant qu'universitaire m'ont permis de mener des travaux de recherche qui ont été publiés dans des revues internationales de renom. J'ai donc bénéficié non seulement du financement du CRSH, mais aussi du prestige qui lui est associé, ce qui a grandement contribué à l'avancement d'une carrière qui m'a amené à élaborer de nombreuses propositions de politiques qui ont été ultérieurement adoptées par les gouvernements. »

Jack M. Mintz

*Directeur et titulaire de la chaire Palmer en études des politiques publiques, École des politiques publiques, University of Calgary, et membre du conseil d'administration du CRSH*



## PROMOUVOIR LA CULTURE NUMÉRIQUE

Nanisinik : projet d'histoire d'Arviat, Frank J. Tester

Comment préserver une culture orale datant de plusieurs millénaires et s'assurer que ses traditions sont transmises de génération en génération? Si vous faites partie de la communauté d'Arviat, au Nunavut, la réponse est : dans les médias numériques – plus précisément grâce au Nanisinik : projet d'histoire d'Arviat. Frank Tester, professeur de l'University of British Columbia, a récemment dirigé un projet financé par le CRSH visant à faire travailler les jeunes de cette région avec des outils numériques, notamment des caméras vidéo, Internet, Facebook et Twitter, et à leur faire enregistrer des conversations avec les aînés au sujet de l'histoire et du savoir ancestral de leur peuple. « Vous ne pouvez pas avoir une population en santé et productive qui contribue à l'économie si elle n'a pas une solide perception de son identité », a expliqué le chercheur. Combinant l'inuktitut et l'anglais, ce projet a permis aux jeunes de se sensibiliser à leur patrimoine et d'acquérir des compétences pratiques et transférables en recherche et en production médiatique.

**« Qu'il s'agisse de réalisation cinématographique ou de traduction de l'inuktitut vers l'anglais, les étudiants qui ont participé à ce projet ont acquis des compétences dont ils pourront se servir dans le cadre de leurs études et de leur profession. D'autres communautés ont exprimé leur intérêt envers ce type de projets et leur volonté d'en mettre un sur pied. Elles pourraient alors s'inspirer du modèle existant. »**

Jamie Bell

*Agent de relations publiques, Nunavut Arctic College*



## ARCHITECTES DE L'AVENIR

Favoriser l'innovation en zone côtière rurale, Ted Cavanagh

Il existe une étrange construction dans le marais salé de Cheverie, en Nouvelle-Écosse, une sorte d'arche qui sert d'immense chambre noire conçue pour examiner les terrains marécageux et les marées de la baie de Fundy. Cette construction, qui a été réalisée par une équipe d'étudiants des cycles supérieurs dirigée par Ted Cavanagh, professeur de la Dalhousie University, permet de combiner des techniques nouvelles, traditionnelles et parfois oubliées ainsi que d'utiliser des matériaux fabriqués localement. Selon Kevin McGinnis, de Shaw Brick, il est fascinant de voir les étudiants travailler de façon créative avec les briques d'argile que produit cette entreprise. En outre, « le financement du CRSH nous donne la chance non seulement d'élaborer des théories, mais également de tester des hypothèses dans des situations réelles, c'est-à-dire d'alimenter la réflexion tout en étant dans l'action », souligne M. Cavanagh. Ce projet représente une occasion unique pour cette prochaine génération de chefs de file canadiens en architecture d'affiner leurs compétences.

**« Les jeunes qui vivent en milieu rural n'ont pas souvent la possibilité d'être témoins de projets comme celui-là. Ce site architectural permet une interaction humaine avec certains éléments de la nature et est une source d'inspiration pour les jeunes qui ont la chance de voir la science à l'œuvre. »**

L'honorable Kelvin Ogilvie

*Sénateur de la Vallée de l'Annapolis – Hants, Nouvelle-Écosse*



## LE SENS DE L'INNOVATION

C'est vrai dans le domaine de la recherche comme ce l'est dans d'autres domaines de la vie : la notion de valeur est liée aux bénéfices dont elle est porteuse. La valeur du savoir, par exemple, est liée à l'utilisation qui en est faite et aux avantages qu'il procure. L'approche adoptée par le CRSH appuie cette quête de savoir d'où surgit l'innovation qui a le potentiel d'améliorer la qualité de vie et, par là même, de façonner un avenir prometteur.

## SOUTENIR L'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET LA PRODUCTION D'AVANTAGES TANGIBLES

En 2010, dans la foulée du renouvellement de son architecture de programmes, le CRSH a lancé le programme Savoir. Dans le cadre du concours inaugural de 2011-2012 des subventions de développement Savoir, la première occasion de financement offerte par l'intermédiaire de ce programme, 630 candidats ont présenté une demande, et 246 d'entre eux ont été subventionnés. Dans le cadre du premier concours des subventions Savoir, 1 799 candidats ont présenté une demande, et 486 d'entre eux ont été subventionnés.

Les subventions offertes par l'intermédiaire du programme Savoir mettent l'accent sur la production de nouvelles connaissances, souvent issues de plusieurs disciplines et secteurs quand il est question d'enjeux qui dépassent les limites d'un seul domaine d'études. Elles permettent aussi aux étudiants d'acquérir une expérience de formation en recherche de très grande qualité, ce qui correspond aux priorités du CRSH en matière de talent. Et elles visent à « mobiliser » les connaissances générées par la recherche ainsi qu'à les transmettre aux utilisateurs afin qu'ils puissent en tirer profit sur le plan intellectuel, culturel, social ou économique. Le programme Savoir comprend deux types d'occasions de financement. Les subventions de développement Savoir ont pour but d'appuyer les étapes initiales de la recherche. Elles favorisent l'approfondissement de nouvelles questions de recherche ainsi que l'expérimentation de nouvelles approches théoriques, idées et méthodes. Les subventions Savoir s'adressent aux chercheurs établis ainsi qu'aux chercheurs en début de carrière et servent à les aider à mener leurs travaux de recherche.

## STIMULER L'INNOVATION ET PROTÉGER LE PUBLIC

La recherche et le développement sont la pierre d'assise de l'innovation, et il appert qu'une importante partie de la recherche et du développement qui se font au Canada concerne le secteur de l'enseignement supérieur. Deux questions se posent alors : À quel point la recherche effectuée dans les universités et les collèges du Canada contribue-t-elle à l'innovation? Quels mécanismes peuvent faciliter la connexion entre la recherche

qui se fait dans les établissements d'enseignement postsecondaire et l'innovation qui émerge d'autres secteurs? C'est avec ces questions en toile de fond qu'Industrie Canada s'est associé au CRSH en 2011 pour déterminer quels travaux de recherche récents portant sur l'innovation pourraient être utiles aux fins d'élaboration de politiques en matière d'innovation. À la suite d'un concours, 14 subventions de synthèse des connaissances ont été attribuées. De façon générale, cette initiative vise à maximiser les investissements publics en recherche et en développement dans le secteur de l'enseignement supérieur afin de stimuler l'innovation. Un de ses objectifs est de définir les pratiques prometteuses, en usage au Canada et à l'étranger, susceptibles d'enrichir la discussion sur les politiques liées aux sciences et à l'innovation.

Les subventions de synthèse des connaissances représentent l'un des nombreux exemples du rôle que joue le CRSH dans le financement d'une recherche qui contribue à l'élaboration des politiques publiques. L'initiative de collaboration pluriannuelle entreprise avec Sécurité publique Canada en est un autre exemple. Cette initiative vise à mieux comprendre le phénomène du terrorisme ainsi qu'à déterminer les meilleures approches pour l'empêcher et le prévenir.

## SE TOURNER VERS L'AVENIR

En juin 2011, le CRSH a lancé « Imaginer l'avenir du Canada ». Il s'agit d'un projet axé sur l'avenir qui vise à déterminer les défis majeurs que le Canada sera appelé à relever dans un contexte mondialisé en évolution grâce à une collaboration fructueuse avec des partenaires du milieu universitaire et des secteurs public, privé et sans but lucratif. Amorcé au cours de l'automne 2011, ce projet, qui comprend bon nombre d'activités interreliées, devrait prendre fin au printemps 2013. Il existe actuellement, partout dans le monde, des projets de ce genre axés sur la recherche, projets que le CRSH entend mettre à contribution. Une fois les défis ciblés et soumis à l'examen, au choix et à l'approbation du conseil d'administration du CRSH, ils seront intégrés, comme il convient, à l'architecture des programmes Talent, Savoir et Connexion dans le but de stimuler la recherche et les activités connexes de ces programmes.



## PLEINS FEUX SUR JULIE SELF

Conseillère en consultation publique au sein du ministère de l'Environnement et du Développement durable des ressources de l'Alberta, Julie Self explique en quoi consiste son travail sur l'eau et les initiatives intergouvernementales et comment l'appui du CRSH a contribué à son avancement professionnel.

« La sécurité de l'eau est et restera la clé d'une bonne qualité de vie. Alors que la population mondiale augmente et que les pays s'industrialisent, de plus en plus de personnes dépendent d'une réserve limitée de ressources en eau. On reconnaît sans trop d'encombre que les défis actuels liés à la gestion de l'eau sont complexes et ne peuvent être résolus uniquement par les sciences pures ou le génie. La dimension sociétale ne doit pas être ignorée. Il est nécessaire d'établir des cadres pour comprendre les valeurs et les intérêts qui sont en jeu, les évaluer et les considérer

comme faisant partie de la solution. Les sciences humaines offrent une perspective globalisante qui permet d'aborder efficacement les défis liés à la gestion de l'eau.

« Le financement du CRSH m'a permis de faire des études supérieures en développement international à la Saint Mary's University – un programme très fort sur le plan de la recherche en sciences humaines. Durant mes travaux portant sur les collectivités périurbaines à faible revenu de la Zambie, j'ai été mise en contact avec les défis que pose la pénurie d'eau. J'ai été en mesure de constater combien il est important d'examiner les aspects sociaux et économiques liés à la gestion de l'eau. L'approche "multiperspective" acquise au cours de mes études et de ma recherche sur le terrain continue d'influencer la manière dont j'aborde, comme conseillère en consultation publique, les questions concernant les politiques sur l'eau pour le gouvernement de l'Alberta. »

Julie Self

*Spécialiste de la participation, Direction de l'engagement et des relations stratégiques, ministère de l'Environnement et du Développement durable des ressources de l'Alberta*



## L'IMPORTANCE DE L'IDENTITÉ

Encourager la littéracie au sein des groupes marginalisés  
James P. Cummins

James Cummins aimerait bien mettre au ban cette idée selon laquelle les étudiants canadiens doivent maîtriser le français et l'anglais avant même de pouvoir penser réussir à l'université. En encourageant les écoles à se considérer comme les centres multilingues qu'elles sont, M. Cummins cherche des moyens d'aider les jeunes à configurer leur « carte de compétence ». Pour ce faire, il intègre leur langue maternelle et leur culture dans les activités scolaires. « Cette approche de l'enseignement offre à tous les enfants du Canada la chance de réussir en classe. Le financement du CRSH me permet de réfléchir à cette question et de mener des travaux qui auront des répercussions à l'échelle mondiale », souligne le chercheur. Selon lui, le fait de permettre la mitoyenneté de littéracies multiples aide les étudiants à rehausser leur estime de soi ainsi que leur confiance et joue un rôle déterminant pour l'avenir économique du pays – une observation qui rejoint celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui fait des liens entre l'éducation et la réussite économique.

**« La recherche de M. Cummins fait appel à l'imagination et à la créativité des enseignants. Elle les incite à laisser tomber les vieilles façons de penser quant au type de travail que peuvent accomplir les personnes qui apprennent l'anglais comme langue seconde. Si on les aide de façon appropriée, les étudiants bilingues et trilingues peuvent accomplir de grandes choses maintenant et devenir les chefs de file de demain. »**

Paula Markus

*Coordonnatrice du programme d'anglais langue seconde, Conseil scolaire du district de Toronto*



## L'INNOVATION SOCIALE : UN LEVIER COLLECTIF

Des communautés locales se prennent en main

Denis Bourque

Qu'il soit question de création d'emplois, de politiques familiales, de formation de la main-d'œuvre ou de revitalisation économique, le processus de coproduction de solutions que met en marche l'innovation sociale profite non seulement aux citoyens, mais aussi aux secteurs public, privé et sans but lucratif. Selon Denis Bourque, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire et coordonnateur d'un volet d'une alliance partenariale de l'Université du Québec en Outaouais financée par le CRSH, l'innovation sociale est une réponse nouvelle et efficace aux aspirations et aux besoins collectifs qui ne peuvent être abordés par les approches conventionnelles. Les carrefours jeunesse-emploi du Québec et la Société immobilière communautaire de Trois-Rivières en sont de bons exemples.

**« Grâce au soutien de la Ville de Trois-Rivières, d'une caisse populaire, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et d'un organisme de consultation budgétaire, la Société immobilière communautaire de Trois-Rivières aide des locataires à faible revenu à devenir des propriétaires occupants. Au bout du compte, tout le monde y gagne! »**

René Lachapelle

*Représentant du Regroupement québécois  
des intervenants et intervenantes en action communautaire*





## LA CAPACITÉ DE LEADERSHIP

Le leadership permet de passer du savoir à l'action et de flairer le potentiel d'applications novatrices de manière à ce que la société puisse en récolter les fruits, tels qu'une plus grande prospérité, une meilleure qualité de vie et une productivité accrue. Le CRSH adhère à ces domaines prioritaires en tissant des liens entre les chercheurs, l'industrie, le gouvernement et des partenaires internationaux afin de s'assurer que les innovations canadiennes se retrouvent entre les mains de leaders qui seront en mesure d'en tirer parti et d'en maximiser l'impact.

## MOBILISER LES CONNAISSANCES

Les subventions attribuées par l'intermédiaire du programme Connexion servent à financer des ateliers, des conférences, des forums, des stages d'été ou d'autres événements et activités de rayonnement liés à des initiatives de mobilisation des connaissances ciblées et à court terme. En 2011-2012, le CRSH a lancé les subventions Connexion. Cette occasion de financement permet aux chercheurs de présenter des demandes tout au long de l'année.

Le CRSH s'associe également avec des partenaires et des chercheurs étrangers. En mars 2011, il a annoncé – en même temps que sept autres organismes de financement de la recherche du monde entier – sa participation à la deuxième ronde de l'initiative « Au cœur des données numériques ». Cette initiative conjointe, qui regroupe des organismes du Royaume-Uni, des États-Unis, des Pays-Bas et du Canada, permet à des chercheurs d'examiner la manière dont les technologies informatiques peuvent améliorer la recherche en sciences humaines à l'ère du numérique. Grâce à une contribution avoisinant 869 000 \$, le CRSH appuie les chercheurs canadiens faisant partie de 8 des 14 équipes internationales subventionnées.

## PROMOUVOIR LES PARTENARIATS

Les initiatives de partenariat du CRSH sont liées à l'objectif de son programme Connexion ainsi qu'aux domaines prioritaires dont il est fait mention dans les programmes Talent, Savoir et Connexion. Dans le budget de 2012, le gouvernement fédéral a annoncé l'attribution de 7 millions de dollars supplémentaires pour le financement de partenariats établis entre l'industrie et le milieu universitaire. Au moyen des subventions de partenariat et des subventions de développement de partenariat, le CRSH appuie ce type et d'autres types de partenariats, qu'ils soient nouvellement créés ou existants. Les subventions de partenariat aident à financer des initiatives qui ont pour but de faire progresser la recherche ou la mobilisation des connaissances. Les subventions de développement de partenariat visent à élaborer et à mettre à l'essai de nouvelles approches de partenariat en recherche ou des activités connexes. En 2011-2012, le CRSH a attribué 25 subventions de partenariat, qui servent à financer des projets auxquels participent 377 partenaires distincts, et 72 subventions de développement de partenariat, qui servent à financer des projets auxquels participent 274 partenaires distincts. Pour chaque dollar attribué par le CRSH, les détenteurs de subvention de partenariat

ont obtenu en moyenne 0,96 \$ en espèces ou en nature de la part de leurs partenaires, alors que les détenteurs de subvention de développement de partenariat en ont obtenu en moyenne 2,18 \$.

En 2011-2012, le CRSH a aussi entrepris des activités de rayonnement axées sur les organisations du secteur privé. Il espérait ainsi faire connaître ses occasions de financement qui appuient les partenariats dans le milieu de l'industrie et inciter les entreprises à transformer la recherche en avantage concurrentiel. La Banque TD est aujourd'hui carboneutre grâce à son engagement avec le Réseau entreprise et développement durable de l'University of Western Ontario, réseau qui est financé par le CRSH. Voilà un exemple qui illustre bien le succès de ce type de partenariats.

## PRÊCHER PAR L'EXEMPLE

Le CRSH a lui-même entrepris, en 2011-2012, des démarches afin d'affirmer son leadership et sa volonté indéfectible d'établir une relation avec divers intervenants. Il a entre autres favorisé le dialogue sur des questions concernant la conception et l'application de ses programmes, préparé un bulletin sur les sciences humaines à l'intention des membres du Parlement, travaillé de concert avec les chercheurs et les partenaires dans le but de saisir et de communiquer l'impact de la recherche en sciences humaines et accru la qualité du service à la clientèle en améliorant le système de présentation des demandes électroniques ainsi que les processus d'évaluation.

Le CRSH a avancé sur le plan technologique en adoptant, en collaboration avec le CRSNG, une stratégie en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information. Cette stratégie propose un plan de transformation des activités axé sur l'avenir et pose les fondations d'un système de gestion des programmes efficace. Elle est aussi avantageuse pour l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire, des chercheurs et des partenaires, car elle permet d'améliorer la prestation des programmes du CRSH, la gestion des subventions et des bourses ainsi que la préparation des comptes rendus des résultats de recherche et des réalisations en recherche. Le nouveau système de gestion des programmes sera mis en place pour un certain nombre d'occasions de financement à partir de l'automne 2012. En plus de simplifier, d'harmoniser et d'améliorer le processus d'attribution des subventions et des bourses, il servira de guichet unique pour toute interaction avec les candidats, les évaluateurs, les membres de comité, les établissements et les partenaires.



## PLEINS FEUX SUR JIHAN ABBAS

Jihan Abbas, détentrice d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier, témoigne de la valeur des sciences humaines pour la société canadienne et explique comment l'appui du CRSH a contribué à son évolution en tant que chercheur.

« Les sciences humaines jouent un rôle important dans la société, car elles permettent de comprendre la nature complexe et stratifiée d'enjeux qui préoccupent l'être humain. Grâce à cette compréhension, qui se trouve enrichie par la contribution de divers intervenants, les chercheurs sont en mesure de mener des travaux qui ne se limitent pas à la seule définition d'un enjeu donné, des travaux qui les amènent à examiner aussi le pourquoi et le comment. Cette approche, qui incite à la proactivité, permet de chercher des solutions qui, collectivement, nous font avancer. Dans le cadre de ma recherche, qui traite de la condition des personnes

handicapées, les sciences humaines offrent aux individus, aux chercheurs et aux intervenants les moyens d'aller à l'encontre du modèle médical dominant de l'invalidité en tentant de comprendre le modèle social de l'invalidité, une démarche incontournable pour qui veut définir et éliminer les obstacles liés à l'invalidité et contribuer ainsi à une société équitable et inclusive.

« La bourse Vanier m'a été d'une aide précieuse. Elle m'a laissé la latitude voulue pour me concentrer sur ma recherche et parfaire mon évolution en tant que chercheure. J'ai notamment pu mener des travaux de recherche participative et inciter les intervenants ainsi que la communauté à prendre part à ma recherche de façon concrète et significative. La bourse m'a donné l'occasion de collaborer avec d'autres chercheurs ainsi que des pairs qui œuvrent dans mon domaine, d'écrire et de présenter mes résultats de recherche. Elle m'a permis d'élargir mes compétences en recherche de même qu'en rédaction et de progresser dans mon champ d'études. »

Jihan Abbas

*Candidate au doctorat à la Carleton University et boursière Vanier*



## UN AVENIR, PLUSIEURS PERSPECTIVES

Collaboration forestière, Donald Floyd

Peu de gens seraient surpris d'apprendre que les entreprises forestières et les organisations environnementales ne partagent pas toujours le même point de vue quant aux stratégies de durabilité en matière d'environnement. Donald Floyd, professeur de l'Université du Nouveau-Brunswick, mène actuellement un projet visant à réconcilier ces deux groupes d'intervenants afin qu'ils puissent proposer des solutions constructives et définir des façons de collaborer à long terme. « Une recherche comme la mienne nécessite de solides connaissances en écologie et en sociologie de l'engagement public, souligne le chercheur. Le financement du CRSH, qui est essentiel à la réalisation de mon projet, permet d'aborder la résolution de problème d'un point de vue pluridisciplinaire. » En partenariat avec le sylviculteur J. D. Irving Limited et plusieurs organisations non gouvernementales, M. Floyd aide, dans le cadre de son projet de recherche, les intervenants à trouver un terrain d'entente concernant la manière d'aborder des questions telles que le maintien de la biodiversité, les habitats forestiers, le changement climatique et les émissions de carbone. L'objectif est d'assurer un avenir économique et environnemental stimulant pour la région.

**« Nous avons contribué à mieux faire comprendre les perspectives de chacun et pourquoi elles sont différentes. Les décisions prises par le passé n'ont pas toujours reflété les valeurs de tous. Il est gratifiant d'avoir pu participer activement à ce projet axé sur la conservation de manière à pouvoir l'appliquer dans notre travail avec les communautés. »**

Roberta Clowater

*Directrice générale, Société pour la nature  
et les parcs du Canada, Section du Nouveau-Brunswick*



## SE RÉINVENTER POUR FAIRE FACE À LA MONDIALISATION

La grappe industrielle : un outil performant  
Christian Lévesque

Selon Christian Lévesque, professeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal et codirecteur du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, la coordination des efforts des acteurs régionaux est essentielle pour attirer les investissements dans un contexte de mondialisation. En partie subventionné par le CRSH, le programme scientifique de ce centre, qui regroupe 16 universités canadiennes et 25 établissements d'enseignement de l'étranger, est un leader dans l'étude des effets de la mondialisation et des réponses que l'on peut y apporter. La grappe industrielle, qui mobilise des acteurs d'un même secteur dans une région donnée, est l'une de ces réponses. Cet outil socioéconomique permet une meilleure coordination des efforts des entreprises, des syndicats, des établissements d'enseignement, des associations professionnelles et économiques ainsi que des organismes gouvernementaux. Cette coordination est cruciale dans la formation d'une main-d'œuvre très qualifiée et la mise en place de structures qui favorisent l'innovation sous toutes ses formes, deux des conditions essentielles à la prospérité.

**« Grâce au soutien du CRSH, il nous a été possible de mieux comprendre la dynamique de l'innovation au sein de la grappe industrielle de l'aéronautique de la région de Montréal, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, qui, à notre avis, constituent l'un des principaux atouts des entreprises et des régions dans une économie mondialisée. »**

Christian Lévesque

*Professeur, École des hautes études commerciales de Montréal*



## PLEINS FEUX SUR STEPHANIE FISHER

Mordue d'histoire qui a grandi avec les jeux vidéo, Stephanie Fisher s'est intéressée aux questions liées au genre, à l'éducation et aux médias numériques dans le cadre de ses études supérieures. Engagée à la fois dans le milieu universitaire et le monde du virtuel, elle entend donner plus d'espace aux femmes dans l'industrie du jeu vidéo non seulement en tant qu'utilisatrices, mais aussi, et surtout, en tant que créatrices.

« De plus en plus de jeunes filles et de femmes s'adonnent aux jeux vidéo, mais peu d'entre elles travaillent dans ce domaine. Pourtant, les femmes ainsi que d'autres groupes marginalisés pourraient tenir un rôle plus important dans l'industrie du jeu vidéo et des médias numériques, qui est propice à la création d'outils culturels de grande portée.

« Diversifier cette industrie s'avère essentiel. L'objectif de Dames Making Games est de former une association de conceptrices de jeux et de faire une place aux femmes dans

l'industrie. En six mois, plus de 100 femmes se sont jointes à notre association, et l'une des membres fondatrices travaille à mettre sur pied un nouveau groupe à San Francisco.

« Lorsque j'étais étudiante de maîtrise à l'Université York, j'ai pris part à des projets de recherche qui étaient menés par mes professeurs et financés par le CRSH. En 2011, j'ai reçu une bourse de doctorat du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier grâce à laquelle j'ai pu poursuivre mes études tout en consacrant le temps qu'il fallait à la réussite de notre association. L'industrie du jeu vidéo continuera d'avoir un impact économique et culturel significatif au Canada, et les jeux vidéo seront toujours le reflet d'une diversité de perspectives. »

Stephanie Fisher

*Titulaire d'un doctorat et membre  
fondatrice de Dames Making Games*

BOURSES ET PRIX



**Médaille d'or du CRSH  
pour les réalisations en recherche (100 000 \$)**

La Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche représente la plus haute distinction que le CRSH puisse décerner. Cette médaille est remise au chercheur qui, par son leadership, son dévouement et l'originalité de sa pensée, a contribué de façon remarquable à l'avancement des connaissances dans son domaine de recherche, à l'enrichissement de la société canadienne et à l'amélioration de la vie culturelle et intellectuelle de tous ses membres.

**CONSTANCE BACKHOUSE** *Université d'Ottawa*



**Prix Molson (50 000 \$)**

Chaque année, le Conseil des arts du Canada, en collaboration avec le CRSH, décerne un prix de 50 000 \$ à un Canadien qui s'est distingué dans les sciences humaines. Financés par une dotation de la Fondation Molson, les prix Molson rendent hommage aux Canadiens qui ont fait d'importantes contributions au patrimoine culturel et intellectuel de leur pays.

**PETER VICTOR** *Université York*



**Prix Aurore du CRSH (25 000 \$)**

Le prix Aurore du CRSH rend hommage à un nouveau chercheur exceptionnel qui est en voie de se bâtir une réputation grâce au caractère passionnant et original de ses travaux en sciences humaines.

**JAMES STEWART** *University of British Columbia*



**Prix postdoctoral du CRSH (10 000 \$)**

Le Prix postdoctoral est accordé chaque année au meilleur chercheur ayant reçu une bourse postdoctorale du CRSH.

**MAY CHAZAN** *University of Toronto*



**Bourse William-E.-Taylor du CRSH (5 000 \$)**

La bourse William-E.-Taylor est accordée chaque année au meilleur chercheur ayant reçu une bourse de doctorat du CRSH.

**AGNÈS BLAIS** *Université Laval*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Vice-président et président de séance

Thomas Kierans

## Membres

Paul K. Bates

*Conseiller spécial du recteur, McMaster University*

Ginny Dybenko

*Directrice générale, Stratford Campus, University of Waterloo*

Chad Gaffield

*Président, CRSH*

Robert Gibbs

*Professeur et directeur, Jackman Humanities Institute, University of Toronto*

Tom Jenkins

*Président-directeur et stratège en chef, OpenText*

Joanne Keselman

*Vice-rectrice, Enseignement, et doyenne, Université du Manitoba*

Danielle Laberge

*Professeure, Département de management et technologie*

*Université du Québec à Montréal*

Christopher Manfredi

*Doyen de la Faculté des arts, Université McGill*

Nelson Michaud

*Directeur général, École nationale d'administration publique*

Jack Mintz

*Directeur et titulaire de la chaire Palmer en études des politiques publiques*

*École des politiques publiques, University of Calgary*

Fred Morley

*Vice-président directeur et économiste en chef, Greater Halifax Partnership*

Priscilla Renouf

*Professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en archéologie*

*de l'Atlantique Nord, Memorial University of Newfoundland*

Suromitra Sanatani

*Victoria, Colombie-Britannique*

Gerri Sinclair

*Directrice, Gerri Sinclair Group, professeure invitée distinguée et principale*

*stratège en innovation, Ryerson University*

Michèle Thibodeau-DeGuire

*Présidente-directrice générale, Centraide du Grand Montréal*

# ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2012



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil de recherches en sciences humaines et au ministre de l'industrie

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, et l'état des résultats et de la situation financière nette, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de

ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le vérificateur général du Canada,

Marise Bédard, CA  
directrice principale

Le 11 juin 2012  
Ottawa, Canada

# DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSH. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du CRSH concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CRSH sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant, tous les ans, à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable selon un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les réajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe<sup>1</sup>.

Le Bureau du vérificateur général, auditeur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CRSH sans donner d'opinion d'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne du CRSH en matière de rapports financiers.

Le président,



Chad Gaffield, Ph. D., MSRC

Le dirigeant principal des finances,



Jaime W. Pitfield

Ottawa, Canada / Le 11 juin 2012

1. Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (non vérifiée) :  
[http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/publications/annual\\_reports-rapports\\_annuels-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/annual_reports-rapports_annuels-fra.aspx)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| au 31 mars (milliers de dollars)                   | 2012    | 2011                  |
|----------------------------------------------------|---------|-----------------------|
|                                                    |         | Redressé<br>[note 13] |
| <b>Passifs</b>                                     |         |                       |
| Créditeurs et charges à payer [note 4]             | 2 439   | 3 153                 |
| Indemnités de vacances et de congés compensatoires | 906     | 725                   |
| Revenus reportés [note 5]                          | 496     | 492                   |
| Avantages sociaux futurs [note 6]                  | 3 395   | 3 525                 |
| <b>Total des passifs nets</b>                      | 7 236   | 7 895                 |
| <b>Actifs financiers</b>                           |         |                       |
| Montant à recevoir du Trésor                       | 2 664   | 2 972                 |
| Débiteurs [note 7]                                 | 1 503   | 2 235                 |
| Avances                                            | 11      | 19                    |
| <b>Total des actifs financiers nets</b>            | 4 178   | 5 226                 |
| <b>Dette nette</b>                                 | 3 058   | 2 669                 |
| <b>Actifs non financiers</b>                       |         |                       |
| Charges payées d'avance                            | 186     | 174                   |
| Immobilisations corporelles [note 8]               | 1 281   | 1 531                 |
| <b>Total des actifs non financiers</b>             | 1 467   | 1 705                 |
| <b>Situation financière nette</b> [note 9]         | (1 591) | (964)                 |

Obligations contractuelles [note 10]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



Chad Gaffield, Ph. D., MSRC  
Président



Jaime W. Pitfield  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada / Le 11 juin 2012

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE

| pour l'exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)                                 |                  | 2012           | 2012           | 2011               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|--------------------|
|                                                                                          | Résultats prévus |                |                | Redressé [note 13] |
| <b>Charges</b>                                                                           |                  |                |                |                    |
| Coûts indirects de la recherche                                                          | 322 729          | 332 045        | 329 798        |                    |
| Bourses et prix                                                                          | 120 574          | 119 768        | 118 790        |                    |
| Recherche définie par le chercheur                                                       | 87 778           | 88 482         | 89 846         |                    |
| Chaires de recherche                                                                     | 61 093           | 57 004         | 53 751         |                    |
| Développement de la recherche stratégique                                                | 31 014           | 35 339         | 26 923         |                    |
| Activités de réseautage liées à la recherche                                             | 24 322           | 27 554         | 26 159         |                    |
| Services internes                                                                        | 20 241           | 20 030         | 20 045         |                    |
| Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances                                | 7 615            | 11 894         | 8 858          |                    |
| Recherche et formation ciblées                                                           | 9 837            | 8 950          | 16 022         |                    |
| Charges engagées pour le compte du gouvernement                                          | 0                | (1)            | 0              |                    |
| <b>Total des charges</b>                                                                 | <b>685 203</b>   | <b>701 065</b> | <b>690 192</b> |                    |
| <b>Revenus</b>                                                                           |                  |                |                |                    |
| Revenus d'intérêts                                                                       | 0                | 2              | 1              |                    |
| Revenus gagnés pour le compte du gouvernement                                            | 0                | (2)            | (1)            |                    |
| <b>Total des revenus</b>                                                                 | <b>0</b>         | <b>0</b>       | <b>0</b>       |                    |
| <b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b> |                  |                |                |                    |
|                                                                                          | 685 203          | 701 065        | 690 192        |                    |
| <b>Financement du gouvernement et transferts</b>                                         |                  |                |                |                    |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement                                               |                  | 696 695        | 686 866        |                    |
| Variations des montants à recevoir du Trésor                                             |                  | (308)          | 620            |                    |
| Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 11a)]                |                  | 4 063          | 3 744          |                    |
| Éléments d'actif transférés entre ministères                                             |                  | (12)           | 0              |                    |
| <b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b> |                  |                |                |                    |
|                                                                                          |                  | 627            | (1 038)        |                    |
| <b>Situation financière nette - début de l'exercice</b>                                  |                  |                |                |                    |
|                                                                                          |                  | (964)          | (2 002)        |                    |
| <b>Situation financière nette - fin de l'exercice</b>                                    |                  |                |                |                    |
|                                                                                          |                  | (1 591)        | (964)          |                    |

Information sectorielle [note 12]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

| pour l'exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)                                 | 2012  | 2011    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------|
| <b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b> | 627   | (1 038) |
| <b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>                                     |       |         |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                | 412   | 721     |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                            | (647) | (750)   |
| Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les réajustements    | (3)   | 0       |
| Transfert d'éléments d'actifs entre ministères                                           | (12)  | 0       |
| <b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>                         | (250) | (29)    |
| <b>Variation due aux charges payées d'avance</b>                                         | 12    | 118     |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette</b>                                 | 389   | (949)   |
| <b>Dette nette - début de l'exercice</b>                                                 | 2 669 | 3 618   |
| <b>Dette nette - fin de l'exercice</b>                                                   | 3 058 | 2 669   |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

| pour l'exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)                             |  | 2012    | 2011                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--|---------|-----------------------|
|                                                                                      |  |         | Redressé<br>[note 13] |
| <b>Activités de fonctionnement</b>                                                   |  |         |                       |
| Coût de fonctionnement net avant le financement<br>du gouvernement et les transferts |  | 701 065 | 690 192               |
| Éléments n'affectant pas l'encaisse :                                                |  |         |                       |
| Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]                               |  | (647)   | (750)                 |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles                                 |  | (3)     | 0                     |
| Services communs fournis gratuitement<br>par d'autres ministères [note 11a)]         |  | (4 063) | (3 744)               |
| Variations de l'état de la situation financière :                                    |  |         |                       |
| Augmentation (diminution) des débiteurs                                              |  | (732)   | 929                   |
| Augmentation (diminution) des avances                                                |  | (8)     | 17                    |
| Augmentation (diminution) des charges payées d'avance                                |  | 12      | 118                   |
| Diminution (augmentation) des créiteurs et des charges à payer                       |  | 714     | (867)                 |
| Diminution (augmentation) des indemnités<br>de vacances et de congés compensatoires  |  | (181)   | 95                    |
| Diminution (augmentation) des revenus reportés                                       |  | (4)     | 6                     |
| Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs                               |  | 130     | 149                   |
| <b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>                        |  | 696 283 | 686 145               |
| <b>Activités d'investissement en immobilisations</b>                                 |  |         |                       |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                            |  | 412     | 721                   |
| <b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>      |  | 412     | 721                   |
| <b>Activités de financement</b>                                                      |  | 0       | 0                     |
| <b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>                          |  | 696 695 | 686 866               |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSH sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives. Le CRSH réalise ses objectifs dans le cadre de neuf activités de programme :

### a) Coûts indirects de la recherche

L'objectif principal du Programme des coûts indirects est d'aider les universités et les collèges admissibles ainsi que les hôpitaux et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à assumer une partie des coûts liés à la réalisation des travaux de recherche menés dans les établissements qui reçoivent des fonds du CRSH, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie ou des Instituts de recherche en santé du Canada.

### b) Bourses et prix

Le CRSH offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain.

### c) Recherche définie par le chercheur

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels les candidats ont proposé un sujet de recherche et une méthodologie.

### d) Chaires de recherche

Les programmes de chaires permettent de financer les postes de professeur dans les établissements d'enseignement postsecondaire et dans les établissements de recherche en couvrant le salaire de certains professeurs et les coûts liés à leurs activités de recherche. Ces programmes visent à inciter les chercheurs qui sont les meilleurs et les plus prolifiques à venir travailler au Canada ainsi qu'à garder au pays ceux qui y travaillent déjà.

### e) Développement de la recherche stratégique

Les subventions de recherche stratégique du CRSH sont offertes aux professeurs, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités ainsi qu'à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs.

### f) Activités de réseautage liées à la recherche

Le CRSH favorise l'interaction entre les chercheurs au sein et à l'extérieur du milieu universitaire ainsi qu'entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche de divers secteurs. Cette interaction permet aux chercheurs, aux stagiaires de recherche et aux autres parties intéressées de partager leurs connaissances et de collaborer à la production de plans et de résultats de recherche.

#### **g) Services internes**

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à d'autres obligations générales de l'organisme. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'organisme et non celles fournies à un programme particulier.

#### **h) Recherche et formation ciblées**

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont des organisations gouvernementales, privées et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens.

#### **i) Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances**

Le CRSH favorise la diffusion des résultats des travaux de recherche en sciences humaines au sein et à l'extérieur du milieu universitaire. Grâce aux subventions accordées aux chercheurs et aux établissements de recherche, cette activité aide à s'assurer que les résultats de recherche sont accessibles aux utilisateurs potentiels par des activités de diffusion et de participation.

## **2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### **a) Autorisations parlementaires**

Le CRSH est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSH ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012.

#### **b) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

Le CRSH fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSH est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSH sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

**c) Montant à recevoir du Trésor**

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSH et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSH a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectation d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs.

**d) Revenus**

Les revenus sont composés d'intérêts sur créances en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSH. Bien que l'on s'attende à ce que le président maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

**e) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux et des services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

**f) Avantages sociaux futurs**

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSH au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSH découlant du Régime. La responsabilité du CRSH relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit aux indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

**g) Débiteurs**

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

**h) Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d’au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d’achat. Le CRSH n’inscrit pas à l’actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l’immobilisation, comme suit :

| Catégorie d’immobilisations                                                                    | Période d’amortissement                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels | 3 ans                                                                |
| Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l’interne                                    | 5 ans                                                                |
| Autre matériel                                                                                 | 5 ans                                                                |
| Mobilier                                                                                       | 7 ans                                                                |
| Véhicules motorisés                                                                            | 7 ans                                                                |
| Améliorations locatives                                                                        | Le moindre du reste de la durée ou de la vie utile de l’amélioration |

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l’exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu’à partir de cette date.

**i) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers exige de la direction qu’elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d’avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et à mesure que les réajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l’exercice où ils sont connus.

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

Le CRSH reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSH pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

| (milliers de dollars)                                                                                                                           | 2012    | 2011    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts                                                               | 701 065 | 690 192 |
| Réajustements pour les éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations : |         |         |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                                                   | (647)   | (750)   |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles                                                                                            | (3)     | 0       |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères                                                                                           | (4 063) | (3 744) |
| Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires                                                                | (181)   | 95      |
| Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs                                                                                          | 130     | 149     |
| Remboursement de charges des exercices antérieurs                                                                                               | 1 128   | 2 249   |
| Autres réajustements                                                                                                                            | (1)     | 63      |
| Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations                | 697 428 | 688 254 |
| Réajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations : |         |         |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                                                                       | 412     | 721     |
| Augmentation des charges payées d'avance                                                                                                        | 12      | 118     |
| Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations                | 424     | 839     |
| Autorisations de l'exercice en cours utilisées                                                                                                  | 697 852 | 689 093 |

**b) Autorisations fournies et utilisées**

| (milliers de dollars)                                                      | 2012           | 2011           |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Autorisations fournies :                                                   |                |                |
| Crédit 95 - Subventions                                                    | 671 107        | 663 622        |
| Moins : Crédit périmé                                                      | (108)          | (1 313)        |
| Affectation bloquée                                                        | 0              | (600)          |
| Dépenses de subventions                                                    | 670 999        | 661 709        |
| Crédit 90 - Dépenses de fonctionnement                                     | 24 981         | 25 570         |
| Moins : Crédit de fonctionnement périmé                                    | (922)          | (761)          |
| Affectation bloquée                                                        | (123)          | (278)          |
| Dépenses de fonctionnement                                                 | 23 936         | 24 531         |
| Contributions législatives aux régimes<br>d'avantages sociaux des employés | 2 917          | 2 853          |
| <b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>                      | <b>697 852</b> | <b>689 093</b> |

**4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer du CRSH.

| (milliers de dollars)                              | 2012         | 2011         |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Créditeurs - autres ministères et organismes       | 937          | 1 724        |
| Créditeurs - parties externes                      | 774          | 1 122        |
| Total des créditeurs                               | 1 711        | 2 846        |
| Charges à payer                                    | 728          | 307          |
| <b>Total des créditeurs et des charges à payer</b> | <b>2 439</b> | <b>3 153</b> |

5. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers ainsi que les montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service, exécuté. Les détails des opérations de ce compte se présentent comme suit :

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées dans la situation financière nette [voir la note 9]. Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

| (milliers de dollars)    | 2012 | 2011 |
|--------------------------|------|------|
| <b>Solde d'ouverture</b> | 107  | 105  |
| Intérêts reçus           | 2    | 2    |
| <b>Solde de clôture</b>  | 109  | 107  |

b) Cadeaux, dons et legs

Les cadeaux, dons et legs sont des fonds reçus pour des projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs sont les suivants :

| (milliers de dollars)    | 2012 | 2011 |
|--------------------------|------|------|
| <b>Solde d'ouverture</b> | 385  | 393  |
| Intérêts reçus           | 2    | 2    |
| Bourses versées          | 0    | (10) |
| <b>Solde de clôture</b>  | 387  | 385  |

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSH participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s’accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de service validable multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l’inflation.

Tant les employés que le CRSH versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En 2011-2012, les charges s’élèvent à 2 097 681 \$ (2 002 090 \$ en 2010-2011), soit environ 1,8 fois (1,9 fois en 2010-2011) les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSH relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CRSH verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l’admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d’emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d’avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d’employés et des changements apportés aux conditions d’emploi des cadres et de certains employés non représentés, l’accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d’être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d’emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l’obligation d’indemnités de départ courues. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

| (milliers de dollars)                                                       | 2012  | 2011  |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| <b>Obligation au titre des prestations constituées, début de l’exercice</b> | 3 526 | 3 674 |
| Charges pour l’exercice                                                     | 431   | 160   |
| Prestations versées pendant l’exercice                                      | (562) | (308) |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l’exercice</b>   | 3 395 | 3 526 |

7. DÉBITEURS

Le tableau qui suit présente les détails des débiteurs du CRSH :

| (milliers de dollars)                                                    | 2012  | 2011  |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Débiteurs - autres ministères et organismes                              | 261   | 585   |
| Débiteurs - parties externes                                             | 1 243 | 1 650 |
| Sous-total                                                               | 1 504 | 2 235 |
| Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes | (1)   | 0     |
| Débiteurs nets                                                           | 1 503 | 2 235 |

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| Catégorie d'immobilisations | Coût              |              |                |                           |                  | Amortissement cumulé |               |                |                           |                  | Valeur comptable nette |       |
|-----------------------------|-------------------|--------------|----------------|---------------------------|------------------|----------------------|---------------|----------------|---------------------------|------------------|------------------------|-------|
|                             | Solde d'ouverture | Acquisitions | Réajustements* | Aliénations et radiations | Solde de clôture | Solde d'ouverture    | Amortissement | Réajustements* | Aliénations et radiations | Solde de clôture | 2012                   | 2011  |
|                             |                   |              |                |                           |                  |                      |               |                |                           |                  |                        |       |
| Matériel informatique       | 3 084             | 73           | (86)           | 97                        | 2 974            | 2 590                | 243           | (86)           | 96                        | 2 651            | 323                    | 494   |
| Logiciels                   | 1 354             | 48           | 0              | 0                         | 1 402            | 1 133                | 92            | 0              | 0                         | 1 225            | 177                    | 221   |
| Autre matériel              | 214               | 0            | (2)            | 0                         | 212              | 209                  | 1             | (2)            | 0                         | 208              | 4                      | 5     |
| Mobilier                    | 2 108             | 0            | (31)           | 21                        | 2 056            | 1 527                | 88            | (19)           | 19                        | 1 577            | 479                    | 581   |
| Améliorations locatives     | 1 374             | 0            | 0              | 0                         | 1 374            | 1 156                | 218           | 0              | 0                         | 1 374            | 0                      | 218   |
| Véhicules motorisés         | 31                | 27           | 0              | 0                         | 58               | 19                   | 5             | 0              | 0                         | 24               | 34                     | 12    |
| Actifs en construction      | 0                 | 264          | 0              | 0                         | 264              | 0                    | 0             | 0              | 0                         | 0                | 264                    | 0     |
| Total                       | 8 165             | 412          | (119)          | 118                       | 8 340            | 6 634                | 647           | (107)          | 115                       | 7 059            | 1 281                  | 1 531 |

\*Le CRSH a transféré, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, des immobilisations dont la valeur comptable nette s'établit à 11 971 \$. Ce transfert est inclus dans les colonnes « Réajustements ».

9. SITUATION FINANCIÈRE NETTE

Une partie de la situation financière nette du CRSH est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ établie en 1973-1974 par le Parlement en vertu du crédit 45a de la *Loi de crédits n°5*. Les intérêts générés par la dotation sont inclus dans les revenus reportés [voir note 5a)]. La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées. Voici les opérations portées au compte :

| (milliers de dollars)                                    | 2012           | 2011         |
|----------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| Fonds des bourses de la Reine                            | 250            | 250          |
| Situation financière nette excluant le fonds de dotation | (1 841)        | (1 214)      |
| <b>Situation financière nette</b>                        | <b>(1 591)</b> | <b>(964)</b> |

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2012, les engagements pour les octrois des exercices futurs, incluant 332 403 000 \$ en 2012-2013 pour le Programme des coûts indirects, se répartissent comme suit :

| (milliers de dollars)             |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| 2012-2013                         | 635 452          |
| 2013-2014                         | 193 335          |
| 2014-2015                         | 113 106          |
| 2015-2016                         | 61 914           |
| 2016-2017 et exercices ultérieurs | 55 459           |
| <b>Total</b>                      | <b>1 059 266</b> |

De par leur nature, les activités du CRSH peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CRSH sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors d'acquisition de biens ou de prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

| (milliers de dollars)             |           |
|-----------------------------------|-----------|
| 2012-2013                         | 46        |
| 2013-2014                         | 27        |
| 2014-2015                         | 6         |
| 2015-2016                         | 0         |
| 2016-2017 et exercices ultérieurs | 0         |
| <b>Total</b>                      | <b>79</b> |

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, le CRSH est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette :

| (milliers de dollars)                                                          | 2012         | 2011         |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Locaux                                                                         | 2 512        | 2 272        |
| Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires | 1 461        | 1 384        |
| Services de vérification                                                       | 90           | 88           |
| <b>Total</b>                                                                   | <b>4 063</b> | <b>3 744</b> |

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSH administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 231 670 279 \$ (221 576 138 \$ en 2010-2011) en subventions et en bourses de ce genre. Ces charges sont constatées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

Dans certaines circonstances, le CRSH recouvre également des frais administratifs lorsqu'il absorbe un fardeau administratif important pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Ces frais se sont élevés à 115 500 \$ durant l'exercice (77 044 \$ en 2010-2011) et ont réduit les charges de fonctionnement du CRSH.

12. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du CRSH. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

| (milliers de dollars)                                | Coûts indirects de la recherche | Bourses et prix | Recherche définie par le chercheur | Chaires de recherche | Développement de la recherche stratégique | Activités de réseautage liées à la recherche | Services internes | Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances | Recherche et formation ciblées | 2012 Total | 2011 Total |
|------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------|------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|------------|------------|
| <b>Paiements de transfert</b>                        |                                 |                 |                                    |                      |                                           |                                              |                   |                                                           |                                |            |            |
| Subventions et bourses                               | 331 675                         | 117 203         | 85 081                             | 55 278               | 34 617                                    | 27 045                                       | 0                 | 11 421                                                    | 7 617                          | 669 937    | 659 545    |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                     |                                 |                 |                                    |                      |                                           |                                              |                   |                                                           |                                |            |            |
| Salaires et avantages sociaux                        | 359                             | 2 381           | 2 989                              | 1 404                | 650                                       | 479                                          | 12 484            | 440                                                       | 1 200                          | 22 386     | 20 981     |
| Services professionnels et spécialisés               | 10                              | 107             | 69                                 | 80                   | 23                                        | 20                                           | 3 084             | 21                                                        | 41                             | 3 455      | 4 164      |
| Logement et locations                                | 0                               | 3               | 15                                 | 0                    | 1                                         | 1                                            | 2 746             | 1                                                         | 0                              | 2 767      | 2 452      |
| Transport et communications                          | 1                               | 74              | 328                                | 72                   | 47                                        | 8                                            | 471               | 10                                                        | 91                             | 1 102      | 1 307      |
| Amortissement des immobilisations corporelles        | 0                               | 0               | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 647               | 0                                                         | 0                              | 647        | 750        |
| Services publics, fournitures et approvisionnements  | 0                               | 0               | 0                                  | 168                  | 0                                         | 0                                            | 244               | 0                                                         | 0                              | 412        | 316        |
| Information                                          | 0                               | 0               | 0                                  | 2                    | 1                                         | 1                                            | 280               | 1                                                         | 1                              | 286        | 390        |
| Réparation et entretien                              | 0                               | 0               | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 71                | 0                                                         | 0                              | 71         | 287        |
| Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles | 0                               | 0               | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 3                 | 0                                                         | 0                              | 3          | 0          |
| Charges engagées pour le compte du gouvernement      | 0                               | (1)             | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 0                 | 0                                                         | 0                              | (1)        | 0          |
| <b>Total - Charges de fonctionnement</b>             | 370                             | 2 564           | 3 401                              | 1 726                | 722                                       | 509                                          | 20 030            | 473                                                       | 1 333                          | 31 128     | 30 647     |
| <b>Total - Charges</b>                               | 332 045                         | 119 767         | 88 482                             | 57 004               | 35 339                                    | 27 554                                       | 20 030            | 11 894                                                    | 8 950                          | 701 065    | 690 192    |
| <b>Revenus</b>                                       |                                 |                 |                                    |                      |                                           |                                              |                   |                                                           |                                |            |            |
| Revenus d'intérêts                                   | 0                               | 2               | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 0                 | 0                                                         | 0                              | 2          | 1          |
| Revenus gagnés pour le compte du gouvernement        | 0                               | (2)             | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 0                 | 0                                                         | 0                              | (2)        | (1)        |
| <b>Total - Revenus</b>                               | 0                               | 0               | 0                                  | 0                    | 0                                         | 0                                            | 0                 | 0                                                         | 0                              | 0          | 0          |
| <b>Coût net des activités poursuivies</b>            | 332 045                         | 119 767         | 88 482                             | 57 004               | 35 339                                    | 27 554                                       | 20 030            | 11 894                                                    | 8 950                          | 701 065    | 690 192    |

13. MODIFICATION COMPTABLE

En 2011-2012, des modifications ont été apportées à la Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et des organismes pour améliorer la divulgation de l'information financière des ministères et des organismes gouvernementaux. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 2012 et les exercices ultérieurs. Les changements principaux aux états financiers du CRSH sont décrits ci-dessous. Ces modifications ont été appliquées sur une base rétroactive et les données comparatives pour 2010-2011 ont été redressées.

La dette nette (représentant les passifs moins les actifs financiers) est maintenant présentée dans l'état de la situation financière. Pour accompagner ce changement, le CRSH présente maintenant un état de la variation de la dette nette et ne présente plus un état de l'avoir du Canada.

Les revenus et les comptes débiteurs connexes sont maintenant présentés avec déduction faite des montants de revenus non disponibles à dépenser dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette. Ce changement a eu pour incidence d'augmenter le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts de 1 000 \$ en 2012 (1 000 \$ en 2011).

Le financement du gouvernement et les transferts ainsi que le crédit lié aux services fournis gratuitement par d'autres ministères sont maintenant constatés dans l'état des résultats et de la situation financière nette sous le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts. Par le passé, le CRSH constatait ces transactions directement dans l'état de l'avoir du Canada. Ce changement a eu pour incidence de réduire le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts, qui se chiffrait à 701 170 000 \$ en 2012 (690 301 000 \$ en 2011).

| (milliers de dollars)                                  | 2011<br>Avant<br>réajustement | Effet de la<br>modification | 2011<br>Redressé |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------|
| État de la situation financière                        |                               |                             |                  |
| Situation financière nette                             | (964)                         | 0                           | (964)            |
| État des résultats et de la situation financière nette |                               |                             |                  |
| Revenus                                                | 1                             | (1)                         | 0                |
| Charges                                                | 690 192                       | 0                           | 690 192          |
| Financement du gouvernement et transferts              |                               |                             |                  |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement             | 0                             | 686 866                     | 686 866          |
| Variations des montants à recevoir du Trésor           | 0                             | 620                         | 620              |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères  | 0                             | 3 744                       | 3 744            |

14. INFORMATION COMPARATIVE

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.